

Orientation prioritaire de Développement professionnel continu pour les psychomotriciens

Psychomotriciens

Fiche de cadrage n°195

1 Intitulé de l'orientation

195. Perfectionnement de la pratique du bilan psychomoteur

2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

Contexte

L'évaluation psychomotrice, contribue au dépistage ainsi qu'à la prévention de l'errance diagnostique et du sur-handicap. Elle s'effectue au sein d'une démarche permettant d'aboutir à un diagnostic indispensable pour décider de l'opportunité et, le cas échéant, de la mise en œuvre d'un projet d'intervention personnalisé et bientraitant, puis à l'évaluation des effets et impacts de celui-ci. L'analyse du psychomotricien repose sur des données scientifiques fondées sur les preuves, issues des sciences biomédicales et des sciences humaines et sociales telles que la neurologie, la pédagogie, la psychologie, les neurosciences, la sociologie, la psychiatrie, ou encore les sciences du mouvement. Le bilan psychomoteur est cité notamment dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques en vigueur édictées par la HAS, les recommandations issues des expertises de l'INSERM et des Centres Ressources et d'Expertise de référence.

Objectifs

Permettre aux professionnels :

- De s'adosser à une conception commune des troubles faisant référence aux dernières avancées et classifications scientifiques (notamment CIM 11 et DSM-5) ;
- D'agir pour les démarches de dépistage et de diagnostic auprès de toutes les populations ;
- D'utiliser des protocoles de bilan psychomoteur s'appuyant sur des outils d'évaluation et des méthodes d'investigation clinique validés et recommandés ;
- D'harmoniser la pratique du bilan psychomoteur par les psychomotriciens ;
- De développer la démarche du bilan psychomoteur sous l'angle des sciences médicales et des sciences humaines ;
- De contribuer à l'orientation des personnes et à la coordination des évaluations multidisciplinaires fonctionnelles et diagnostiques.

3 Périmètre de l'orientation

Thématiques concernées par la présente orientation :

Les actions proposées devront permettre, selon l'expérience du professionnel et la ou les populations concernées, de :

- **Renforcer la connaissance, la capacité à choisir et utiliser les outils d'évaluation de référence adaptés, en fonction de la personne :**
 - Tranche d'âge
 - Indications
 - Biais des outils d'évaluation
 - Pathologie(s) et handicap(s) avéré(e)s
 - Choix du type d'évaluation
 - Dépistage
 - Evaluation fonctionnelle
 - Evaluation diagnostique
 - Modalités de l'évaluation
 - Echelle
 - Grille d'observation
 - Entretien d'anamnèse
 - Entretien clinique
 - Questionnaire
 - Examen clinique
- **Maîtriser l'évaluation du profil psychomoteur :**
 - Evaluation des fonctions cognitives en lien avec le mouvement
 - Evaluation des fonctions émotionnelles
 - Evaluation des fonctions psychomotrices telles que :
 - La perception et la conscience du corps
 - La perception et l'adaptation rythmique
 - La perception, l'orientation, la structuration et l'adaptation spatiale
 - La latéralité
 - La poursuite oculaire et la coordination oculo-motrice
 - La motricité fine
 - Les gnoso-praxies
 - La motricité globale : équilibre statique et dynamique, coordinations dynamiques générales
 - Le tonus
 - Evaluation de l'intégration et de la modulation sensorielle
 - Evaluation des fonctions motrices
 - Evaluation des traitements perceptifs et perceptivo-moteurs
 - Evaluation des habiletés sociales et de la communication
 - Evaluation des habiletés motrices
 - Evaluation des habiletés adaptatives

- **Maîtriser la méthodologie de la démarche diagnostique :**

- Investigation clinique
- Diagnostic positif
- Diagnostic différentiel
- Recherche des comorbidités
- Coordination avec les autres acteurs de l'évaluation et du soin :
 - Indications d'adressage aux autres professionnels de santé, notamment l'examen orthophonique, psychologique, neuropsychologique, ergothérapique, kinésithérapique, orthoptique et autres examens médicaux (ex ; EEG, IRM, TDM)
 - Mise en œuvre de préconisations à destination des patients et des autres acteurs

Attendus pédagogiques :

- L'action devra porter spécifiquement sur l'un des trois éléments suivants :
 - Choix et maîtrise des outils
 - Maîtrise de l'évaluation du profil psychomoteur
 - Maîtrise de la méthodologie de la démarche diagnostique.
- Les actions portant sur le choix et la maîtrise des outils devront nécessairement comprendre une partie présentielle avec une manipulation desdits outils
- L'action devra s'appuyer sur :
 - Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur édictées par la HAS, les recommandations issues des expertises de l'INSERM et des Centres Ressources et d'Expertise de référence.
 - Les protocoles de bilan psychomoteur existants, les outils d'évaluation et les échelles validés, recommandés et/ou standardisés.

Modes d'exercice : tous